



Séance extraordinaire tenue le 13 avril 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue à la Maison Halcro, 539 Main, le 13 avril 2015.

Présences :

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Diane Duhaime, Greffier Adjoint

1. **OUVERTURE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 17h30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

No : R3817-2015

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 13 avril 2015 tel que soumis.

ADOPTÉE

3. **DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

3.1. **Nomination d'une secrétaire-trésorière par intérim**

No : R3818-2015

ATTENDU QUE madame « Ashley » Etelka Diszhazy occupe le poste de Directrice des Finances depuis son embauche le 29 août 2014;

ATTENDU QU'il est essentiel de voir au maintien et à la bonne marche des affaires courantes de la Ville d'Hudson;

ATTENDU QU'il y a lieu de lui confier le titre de secrétaire-trésorière par intérim;

PAR CONSÉQUENT

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyé par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

QUE madame « Ashley » Etelka Diszhazy soit nommée secrétaire-trésorière par intérim de la Ville d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **QUESTIONS DES CITOYENS**

4.1. **Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau**

- Demande la durée de ce poste par intérim.

Monsieur le maire Ed Prévost répond que c'est jusqu'à ce qu'on engage un directeur général.

4.2. **Monsieur Trail Grubert – 101 Como Gardens**

- Demande si les factures sont toujours signées par les chefs de services.

Monsieur le maire Prévost répond dans l'affirmative.



Séance extraordinaire tenue le 13 avril 2015

4.3. **Madame Eva McCartney – 97 Mullan**

- Demande la durée de ce poste.

Monsieur le maire répond que c'est jusqu'à ce qu'il y ait un directeur général en place.

4.4. **Monsieur Bill Driver – 104 Elm**

- Questionne la légalité de l'ordre du jour.

Le greffier adjoint Diane Duhaime explique qu'elle a contacté le MAMOT à propos des légalités entourant les réunions spéciales. On l'a informé qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes* le seul document requis pour les séances extraordinaires est un « avis de convocation » qui doit être signifié 24 heures avant la tenue de la séance.

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No: R3819-2015

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

Que la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 17h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Diane Duhaime
Greffier Adjoint**